



Chers membres,

Dès samedi 6 juin, le plan de mesures liés au COVID-19 sera assoupli, **toutefois les mesures de protection les plus importantes continuent d'être valables**, à savoir le respect des mesures de distance et d'hygiène ainsi que l'enregistrement et la traçabilité des "contacts étroits".

Concrètement, voici les directives à respecter :

Le responsable COVID-19 pour le club reste M.Francois Offner.

Hygiène des mains

Toutes les personnes présentes dans le club/centre se lavent ou se désinfectent régulièrement les mains.

Il faut continuer de renoncer à la traditionnelle poignée de main.

Distance sociale

Il doit y avoir une personne par 10 mètres carrés sur les installations et dans les locaux. Une distance de 2 mètres entre les personnes doit être garantie.

Il doit y avoir une distance de 2 mètres au minimum entre les bancs ou les chaises des joueurs.

La distance minimale de 2 mètres doit aussi être garantie dans les vestiaires et dans les douches. Le nombre maximal indiqué de personnes dans les vestiaires ne doit en aucun cas être dépassé.

Enregistrement et traçabilité (Contact Tracing)

Sur injonction des autorités sanitaires, nous devons pouvoir fournir la liste permettant le tracage des contacts étroits, les personnes sont considérées en contact étroit lorsqu'elles restent longtemps (plus de 15 minutes) ou de manière répétée à une distance de moins de deux mètres d'une autre personne sans mesure de protection.

Seules les personnes enregistrées dans le système de réservation peuvent jouer sur le terrain. **Les invitations sont à nouveau valables, la personne invitant doit fournir avant l'heure de jeu** par email à fo@tcplo.ch le nom et coordonnées de la personne invitée.

Les doubles sont à nouveau autorisés.

Les membres de plus de 65 ans peuvent désormais jouer librement à toute heure de la journée et de la nuit.